

CARROSSERIE MARTIN STEPHANE15 RUE JULES CHAMBRELENT
PARC D'ACTIVITES
33740 ARESTél. / Fax : 05.56.60.25.55
SIRET 448 176 396 00027

TVA INTRACOM. FR75448176396

Siret N° : 44817639600027

Facture N° 00005949

Date : 23/04/2020

Date d'échéance: 23/04/2020

N° Compte : 411COBA00

REÇU LE

13 MAI 2020

COBAN

Société COBAN

AVENUE DES COLONIES

33510 ANDERNOS LES BAINS

N°Dossier 00005785 Date 17/10/2019
N°Sinistre Date
Réf. externe N° OR 00001009

N/id CEE :

Condition de paiement : Chèque à réception

Page 1 / 1

Marque : RENAULT	Immat : EL326CR	Kilométrage : 93330
Modèle : MEGANE	No Série : VF1RFB00557713023	
Couleur :	Type mines :	Véhicule remis le :
Peinture : Nacré vernis	1ère M. en C : 27/03/2017	
Assureur : SMACL 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT CEDEX		
Police :	Code Gest.:	Réf. assureur du réparateur :
Expert : EXPERTISE & CONCEPT		Date visite :

Désignation	Ref.	Qte	TVA	P.U HT	P HT	Op*	MO	T1	T2	T3	P
JANTE ARG		1.00	20.00	222.310	222.310	E					
PNEU ARG		1.00	20.00	94.500	94.500	E					
VALVE		1.00	20.00	6.350	6.350	E					
FORFAIT MONTAGE		1.00	20.00	22.000	22.000	E					
CONSOMMABLES DECHETS		1.00	20.00	15.000	15.000	E					
DEPOSE / POSE :							T	1.50			
REMISE EN ETAT :							T		6.00		
BOUCLIER AR											
BAS DE CAISSE G											
AILE ARG											
PEINTURE :											4.00
=== Récapitulatif ===											
Tolerie taux1		1.50	20.00	58.000	87.000						
Tolerie taux2		6.00	20.00	60.000	360.000						
Peinture taux1		5.00	20.00	60.000	300.000						
Ingrédient taux1		5.00	20.00	47.000	235.000						

* C: Controle, D: Dépose, E: Echange, R: Redressage, P: Peinture

P.E.CI: 1.00h -

: indique que le temps de peinture est du P2

COMMENTAIRE GÉNÉRAL :

SMACL Dossier 2019218010K Sinistre du 04.10.2019

"acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale"

Détail HT en Euro	Totaux	Net à Payer
Pièces 360.16 HT	1342.16	ASSUREUR 1460.59
Main d'oeuvre 747.00 TVA	268.43	
Ingrédients 235.00 TTC	1610.59	CLIENT 150.00
P.Fourniture		
Elément SGC		
Forfaits		

Franchise : Forfait 150.00TTC

PAIEMENT: Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Par application de l'article 3 de la loi n°92-1442 du 31 Décembre 1992 relative aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur un jour de la date d'exigibilité des dites sommes. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut, en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement. Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros et de pénalités de retard, au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal, calculées par jour de retard, sans que cette clause soit à l'insignifiance de la dette. - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Loi n°80-355 du 12 Mai 1980 et de la Loi 85-58 du 25 Janvier 1985. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêt, par l'acheteur. La responsabilité des marchandises est transférée à l'acheteur dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Pour les professionnels, tous litiges ou contestations sont exclusivement du ressort des Tribunaux du Siège de notre Entreprise. Frais de dossiers de 40,00€ applicable depuis le 01.01.2013.